

VINGT ANS DE LEADERSHIP ET DE CONCERTATION



PAR
MICHEL
BEAUREGARD

« En deux décennies seulement, la CALM est devenue un pivot de l'écosystème du loisir québécois. »

Les vingt ans de l'Association québécoise du loisir municipal nous rappellent l'engagement de toutes ces personnes qui ont construit ce modèle qui rejoint toutes les régions du Québec. Ce n'est pas une seule action qui définit un modèle, mais bien un ensemble d'actions qui relèvent beaucoup plus d'une vision et d'une stratégie visant la reconnaissance du rôle du loisir municipal comme maître d'œuvre et la reconnaissance de ses membres comme professionnels.

Pour y arriver, il fallait dès le début s'assurer du rayonnement auprès des instances du monde du loisir et du sport, mais aussi des décideurs municipaux et gouvernementaux. C'est un travail qui a nécessité un engagement indéfectible des acteurs bâtisseurs à l'égard de ces orientations fondamentales.

LA CALM : ÉVÉNEMENT PHARE DU LOISIR

On trouvera ailleurs dans ces pages l'énumération de toutes ces actions qui ont marqué l'évolution de l'AQLM, mais on ne peut passer sous silence l'importance de la Conférence annuelle du loisir municipal (CALM). Cette grand-messe du loisir municipal est devenue aujourd'hui l'événement phare du monde du loisir municipal. En deux décennies seulement, la CALM est devenue un

pivot de l'écosystème du loisir québécois, car au-delà des gestionnaires municipaux qui s'y réunissent, toutes les organisations partenaires s'assurent d'envoyer des représentants se joindre à cette foule de fidèles.

Ce rassemblement a permis et permet toujours de raffermir les liens de collaboration de l'association avec ses grands partenaires nationaux, mais aussi de permettre aux acteurs régionaux et locaux d'établir cette même volonté de concertation. Le réseautage, le partage des connaissances transmises de façon formelle et informelle cimentent les organisations, et comme les municipalités interviennent à de multiples niveaux, on y retrouve des représentants d'organisations de champs très variés, allant du sport civil à la culture, en passant par le sport scolaire, le plein air et le monde communautaire. Chacune profite de l'occasion pour mettre à jour son réseau de contacts et renforcer ses liens de collaboration.

Cette réussite terrain annuelle est attribuable au travail de représentation et de concertation que l'AQLM fait au quotidien avec ses grands partenaires québécois. Son engagement dynamique en formation et en consultation régionale provoque ce rapprochement entre les acteurs.

UNE PRÉSENCE CONTRIBUTIVE À LA VITALITÉ DES AUTRES ORGANISATIONS

Cette force est attribuable à la mobilité et à l'engagement de ses membres qui acceptent de participer à des conseils d'administration, à des comités de travail, à la préparation d'événements ou encore qui agissent comme panélistes sur des sujets d'intérêt commun. Leur présence vient enrichir la vision de ces organisations, comme Sports-Québec, le Conseil québécois du loisir (CQL) et le Regroupement des unités régionales de loisir et de sport pour ne nommer que celles-là. Évidemment, le rayonnement de l'AQLM va beaucoup plus loin en vertu de collaborations avec des institutions d'enseignement, des instances municipales comme l'Union des municipalités du Québec, des organisations qui se préoccupent d'accessibilité et des personnes ayant des besoins particuliers, les réseaux scolaires et autres. C'est à coup sûr une présence d'influence, mais surtout contributive.

La présence de membres de l'AQLM au sein d'organismes tels que Sports-Québec, le Conseil québécois du loisir et l'Association canadienne des parcs et loisirs démontre bien toute l'importance qu'elle accorde à cette nécessaire collaboration. Cette façon de faire montre par l'exemple aux municipalités membres de l'AQLM l'importance de s'engager dans leur environnement, par exemple au sein des unités régionales de loisir et de sport.

AVEC SPORTS-QUÉBEC

Du côté de Sports-Québec, il est clair que le travail de concertation avec l'AQLM contribue à l'efficacité des objectifs de chacune des deux organisations. On peut prendre comme exemple les Jeux du Québec, où les défis communs sont grands. Organisé par des villes membres de l'AQLM, cet événement a pris une ampleur qui nécessite aujourd'hui un appui financier dépassant les ressources d'une seule ville. De concert, les deux organisations ont fait des représentations auprès du gouvernement pour identifier cette problématique et proposer des pistes de solution. Il en est de même

du rôle de l'AQLM dans le partage des modèles d'entente suprarégional favorisant l'utilisation d'installations sportives ou encore l'accessibilité aux activités sportives et de loisir.

AVEC LE CONSEIL QUÉBÉCOIS DU LOISIR

Avec le Conseil québécois du loisir, les collaborations furent et sont toujours nombreuses. Que ce soit à l'occasion des cinq éditions du Forum québécois du loisir (1999, 2001, 2003, 2005 et 2011) ou d'un événement aussi exceptionnel que le Congrès mondial du loisir de 2008. Certes, toute la communauté du loisir a participé à cette manifestation extraordinaire, mais on note que des centaines de représentants du loisir municipal se sont mobilisés pour donner de leur temps afin d'accueillir... le Monde. Ce bel exemple de concertation et de générosité a fait grandir tout un chacun, individus et organisations.

L'AQLM a de même partagé son contenu de formation avec six autres grands partenaires du loisir afin de définir les connaissances et habiletés essentielles à acquérir pour exercer adéquatement la fonction d'animateur. C'est ainsi que, sous l'égide du CQL, les sept partenaires ont créé le programme DAFA (diplôme d'aptitude aux fonctions d'animateur), initiative reconnue à l'échelle mondiale et récompensée en 2016 par le Prix de l'innovation de l'Organisation mondiale du loisir.

Cette solide collaboration avec le CQL s'est de nouveau manifestée récemment, s'enrichissant cette fois de la participation du Regroupement des unités régionales de loisir et de sport. Les trois associations ont organisé conjointement la Journée nationale du loisir culturel en avril dernier à Drummondville.

L'AQLM A MONTRÉ LA VOIE DE LA COLLABORATION

L'avenir de telles collaborations est prometteur. D'autres dossiers, traités en régie dans chacune des organisations, ont intérêt à être mis à l'agenda commun. Chacune d'elles trouvera un

avantage certain à en discuter pour mettre en commun des façons de faire et éventuellement trouver des pistes de collaboration. Entre autres, on peut citer la problématique de l'intégrité des bénévoles en relation avec des clientèles à risque. C'est une préoccupation que partagent plusieurs acteurs du loisir et du sport partout au Québec.

En conclusion, l'AQLM fait depuis vingt ans un travail remarquable par son leadership et son engagement. La participation aux divers événements annuels organisés par ses partenaires permet et favorise une plus grande communication entre les instances et assure une meilleure compréhension des compétences et expertises de chacun, tout en favorisant ultimement des collaborations qui bénéficient à l'écosystème du loisir et du sport.

Le passé est porteur de l'avenir et, en vertu de ce principe, l'avenir s'annonce prometteur.

« La présence de membres de l'AQLM au sein d'organismes tels que Sports-Québec, le Conseil québécois du loisir et l'Association canadienne des parcs et loisirs démontre bien toute l'importance qu'elle accorde à cette nécessaire collaboration. »